

N° 114 – JUIN 2024



## EDITO DU MAIRE : Jean-Luc BODIN.

La date du solstice d'été n'a pas changé, ce sera bien le 20 Juin 2024 ! Pourtant nous sommes beaucoup à nous demander pourquoi le soleil ne s'est pas montré plus, et pourquoi la pluie est restée très présente ?

Pour la pluie nous savons que chez nous, elle est souvent attendue et nous acceptons bien volontiers sa présence pour se substituer aux arrosages intempestifs qui vident nos réservoirs en période d'été. Pour le soleil il a l'air d'être maintenant là, il met notre moral au beau fixe et notre village en valeur.

Depuis le début de l'année nous avons réalisé et terminé des investissements prévus pour améliorer notre cadre de vie : Le Lavoir – Les Chemins communaux – La réflexion avec le CAUE et le choix des moyens pour les entrées Est et Ouest de Chantemerle, et d'autres travaux moins visibles.

Nos associations ont repris leurs programmes de manifestations qui font de notre village et plus particulièrement de la place B. Barbier un centre d'animation, de rencontre, d'échanges et de partage.

Sur notre place, le restaurant La Source a changé de propriétaire et devient L' Evidence. Emmanuelle Bano son nouveau « capitaine » a à cœur d'intégrer son activité dans la vie de Chantemerle, nous lui souhaitons la bienvenue.

Il y a eu aussi des changements route de Valaurie, le Mas des Laurels a succédé au Mas de Fanny. Nous souhaitons également la bienvenue à son nouveau propriétaire, Sébastien Boyer.

Dans un environnement politique, social et international compliqué, je fais le vœu que notre village reste un lieu de « bien vivre ensemble » avec nos différences.

Très bel été à Toutes et à Tous.



### AU SOMMAIRE:

Infos du Conseil Municipal  
Infos Mairie  
Festivités Mairie

P 02  
P05  
P07

Info CCEPPG  
La voix des Associations

P 07  
P08



## Délibérations du 16/01/24

### Absent excusé :

F. ARTAUD donne procuration à G. NARDINI.

AM. CHANCEL élue secrétaire de séance.

### Planification des énergies renouvelables : définition des zones d'accélération.

L'article 15 de la Loi N°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR).

Ces ZAEnR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc...).

La Loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de la concertation avec le public.

Le CM décide par **6 voix Pour** et **2 Abstentions** (F. ARTAUD, G. NARDINI) de fixer les modalités de la concertation de la population du 20 au 31 janvier comme suit :

- 1-par voie électronique sur l'adresse mail de la mairie
- 2-un registre à disposition du public en Mairie
- 3-à l'issue de la concertation, un bilan des contributions sera présenté aux conseillers municipaux.

### Réajustement des charges des logements sociaux à la Mairie :

Le CM décide, à l'unanimité le réajustement des charges et fixe le montant de ces nouvelles charges à compter du 01/01/24.

Logement 1	:	<b>75 €</b> /mois
Logement 2	:	<b>44 €</b> /mois
Logement 3	:	<b>43 €</b> /mois

## Délibérations du 13/02/24

### Absents excusés :

F. ARTAUD donne procuration à G. NARDINI.

AM. CHANCEL donne procuration à F. CARMON.

F. CARMON élue secrétaire de séance.

### Convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage mise en place par le CAUE de la Drôme – Aménagements d'espaces publics -adhésion :

La cotisation d'adhésion au CAUE est de **1 327 €** pour 2024, elle donne droit à 4 jours d'intervention de l'équipe du CAUE. Outre cette adhésion et la cotisation correspondante, une participation volontaire de **1 424 €** au titre d'une contribution générale à l'activité du CAUE sera demandée selon le calendrier suivant :

- 50%** à la signature de la convention
- 50%** à la fin de la mission

Le CM déclare par **7 voix Pour** et **1 voix Contre** (F. ARTAUD), adhérer et accepte le montant total de la convention soit **2 751 €** TTC.

### Fongibilité des crédits et amortissements :

Le CM approuve à **l'unanimité** la fongibilité des crédits et la fixation du mode de gestion des amortissements en M57.





## Délibérations du 05/03/24

### Absent excusé :

F. ARTAUD donne procuration à G. NARDINI.

G. NARDINI élue secrétaire de séance.

### Devis acceptés à l'unanimité par le CM :

Coffret prise de courant place B Barbier :  
DUCOL : 1 636,81 € TTC.

Drapeaux et porte-drapeaux :  
MANUFETES : 843,54 € TTC.

Fauteuils secrétariat :  
BRUNEAU : 453,60 € TTC.

Illuminations de Noel :  
BLACHERE Illumination : 3 610,70 € TTC.

Installation électrique local technique :  
JAFFRE ELEC : 1 851,37 € TTC.

### Subventions acceptées à l'unanimité par le CM :

Association Nationale des Anciens  
Combattants et amis de la Résistance  
(ANACR) : 60 €.  
CHANSOJEUX : 600 €.  
Les Folies Du Merle : 5 500 €.

### Assistance technique départementale - eau potable et assainissement :

Le CM décide à l'unanimité de recourir à  
l'assistance technique départementale avec les  
options SATESE et SATEP.

## Délibérations du 02/04/24

F. ARTAUD élu secrétaire de séance.

### Taux d'imposition 2024 :

Le CM, décide à l'unanimité que les taux  
resteraient identiques:

Taux de la Taxe foncière (bâti)	27.22 %
Taux de la Taxe foncière (non bâti)	52.00 %
Taux de la taxe d'habitation	4.26 %

### Caractère exécutoire du budget 2024 de la commune :

Le CM a voté le budget 2024 de la commune qui  
a été accepté par **6 voix Pour, 1 voix Contre**  
(F. ARTAUD) et **1 Abstention** (G. NARDINI).

### Caractère exécutoire du budget 2024 service eau et assainissement :

Le CM, a voté le budget 2024 du service eau et  
assainissement qui a été accepté par  
**6 voix Pour, 1 voix Contre** (F. ARTAUD) et  
**1 Abstention** (G. NARDINI).

### Création du poste d'adjoint administratif principal de 1ere classe – Annule et remplace la délibération du 05/03/24 :

Le CM, décide à l'unanimité de créer le poste à  
compter du 03/04/24.

### Travaux prioritaires suite au schéma Directeur d'Alimentation en eau Potable : demande de subventions .

Ces travaux correspondent à :

- la mise en place de compteurs de sectorisations  
et vannes de sectionnement,
- la sécurisation de notre ressource en eau avec  
une interconnexion partielle avec le SAE Valaurie  
Roussas,
- le remplacement des UV dans le réservoir  
Communal.

Le coût estimatif prévisionnel de la dépense  
s'élève à **67 143,60 € H.T.**

Le CM décide par **6 voix Pour et 2 Abstentions**  
(F. ARTAUD, G. NARDINI) d'adopter le projet de  
travaux du schéma directeur d'alimentation en  
eau potable.

### Travaux de voirie 2024 :

Le CM, accepte à l'unanimité les devis suivants :  
Eiffage: **21 902,40 € TTC**  
STAD: **2 640 € TTC.**



## Délibérations du 02/04/24 suite

### Compte administratif 2023 Commune :

Le CM, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 décide par **5 voix Pour, 1 voix Contre** (F. ARTAUD) et **1 Abstention** (G. NARDINI) d'affecter les résultats. comme suit :

Résultat de l'exercice:	+ 120 765.01 €
Résultat antérieur reporté:	+ 48 759.84 €
Résultat à affecter:	+ 169 524.85 €
Solde d'investissement:	+ 9 555.10 €
Résultat antérieur reporté:	- 36 976.73 €
Résultat de l'exercice:	- 27 421.63 €
Reste à réaliser:	- 15 433.00 €
Besoin de financement:	42 854.63 €

### Décision d'affectation

Déficit antérieur reporté :	- 27 421.63 €
Affectation en réserve investissement :	+ 42 854.63 €
Report en recette de fonctionnement:	+126 670.22 €

### Compte administratif 2023 Service Eau et Assainissement :

Le CM, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 décide par **6 voix Pour et 1 Abstention** (F. ARTAUD) d'affecter les résultats comme suit :

Résultat de l'exercice:	+ 254.46 €
Résultat antérieur reporté:	+ 13 062.53 €
Résultat à affecter:	+ 13 316.99 €
Solde d'investissement:	+ 7 952.73 €
Résultat antérieur reporté:	+ 47 502.43 €
Résultat de l'exercice:	+ 55 455.16 €
Reste à réaliser:	2 000.00 €
Besoin de financement:	0 €

### Décision d'affectation

Excédent antérieur reporté:	+ 55 455.16 €
Report en recette de fonctionnement:	+ 13 316.99 €

### Facturation et tarif de l'eau 2024 :

Le CM, accepte à **l'unanimité** de maintenir les prix de l'eau et d'augmenter le prix du m3 assainissement de **0.45 à 0.50 €** à compter du 01/06/2024.

## Délibérations du 04/04/24

F. CARMON élue secrétaire de séance.

### Référencement d'une Zone d'Accélération pour les énergies renouvelables « ZA » sur la commune – Annule et remplace la délibération du 07/11/23 :

Le CM, par **5 voix Pour et 3 voix Contre** (F. ARTAUD, G. NARDINI, A. GREYFIE DE BELLECOMBE), définit comme zone d'accélération des énergies renouvelables la partie Npv de la parcelle C193.

## Délibérations du 04/06/24

JF. JOLY élu secrétaire de séance.

### CCEPPG - Service mutualisé pour l'instruction des dossiers d'enseignes, pré-enseignes et publicité : Adhésion .

Le CM approuve à **l'unanimité** les termes de l'adhésion.

### Redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de communications électroniques – (RODP) 2024 :

Le CM, décide à **l'unanimité** de fixer pour 2024 les tarifs annuels tels que proposés par les opérateurs.

### Subvention à l'association Amicale du Personnel Communal du Canton de Grignan pour 2024 :

Le CM accepte à **l'unanimité** de verser la somme de **140 €**.

## PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX 2024 :

09/07 - 03/09



# INFORMATIONS *Mairie*

La Mairie est ouverte au public  
du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00.

Tel : 04.75.98.50.49

Mail : chantemerle.grignan@orange.fr

Facebook : chantemerle chantemerlelesgrignan

Site internet (officiel):

www.mairiechantemerlelesgrignan.fr

Application : macommuneconnectée.fr

## ETAT CIVIL

Mariage : 15/06/2024

LEGRAND Quentin & WATTEL Margaux.

Nous souhaitons aux jeunes mariés, une longue  
vie remplie de douceur et d'amour.



Décès: 22/05/2024.

DEGUY Philippe.

C'est avec une grande tristesse que nous avons  
appris le décès de Philippe. Il était arrivé à  
Chantemerle avec Christiane, il y a 10 ans. Ils se  
sont investis dans la vie du village, participant aux  
activités des associations et de la mairie.

Philippe était discret, calme et chaleureux, son  
sourire nous manquera.

Nous présentons à  
Christiane et sa famille  
nos plus sincères  
condoléances.



## ELECTIONS LEGISLATIVES

Pourront voter pour ces élections :

Toutes les personnes inscrites sur les listes  
électorale à la date arrêtée du 09 juin, décret  
N° 2024-527 (aucune inscription après cette date  
n'est prise en compte).

Les électeurs qui atteindront la majorité la veille  
du scrutin.

Il n'y aura pas de distribution de carte d'électeur,  
votre carte d'identité suffit.

Bureau de vote: Salle des fêtes.

Date des scrutins :

1<sup>er</sup> tour dimanche 30 juin de 08h00 à 18h00

2<sup>ème</sup> tour dimanche 07 juillet de 08h00 à 18h00

Procurations :

Si vous souhaitez faire une procuration, et afin  
que celle-ci nous arrive au plus vite, optez pour la  
faire par internet sur le site :

maprocuration.gouv.

Le secrétariat de mairie est à votre disposition.

## RESULTATS ELECTIONS EUROPEENNES

Inscrits : 219

Votants : 144

Abstentions : 75

Exprimés : 140

Bulletins nuls : 2

Bulletins blancs : 2

Résultats des votes, nombre de voix obtenues:

BARDELLA Jordan: *La France revient !* : 29

HAYER Valérie: *Besoin d'Europe* : 27

GLUCKSMAN Raphaël: *Réveillez l'Europe* : 21

BELLAMY François-Xavier: *La Droite pour faire  
entendre la voix de la France* : 13

TOUSSAINT Marie: *Europe Ecologie* : 12

AUBRY Manon: *La France insoumise – Union  
Populaire* : 9

THOUY Hélène: *Partie animaliste* : 7

LASSALLE Jean: *Alliance rurale* : 7

DEFONTAINES Léon: *Gauche unie pour le monde  
du travail soutenue* : 6

MARECHAL Marion: *La France fière* : 5

ASSELINEAU François: *Asselineau-Frexit, pour le  
pouvoir d'achat* : 1

CHOLLEY Marine: *Equinoxe, écologie pratique et  
renouveau démocratique* : 1

GOVERNATORI Jean Marc: *Ecologie au centre* : 1

WERLING Yann: *Ecologie positive et territoires* : 1

# INFORMATIONS *Mairie*

## RECENSEMENT POPULATION 2024

Total population : 245 habitants

Résidences principales : 122

Secondaires : 63

## DEMANDES URBANISME

### Déclarations Préalables :

DP24P0001 :

Changement de destination de la terrasse S/E :  
En cours.

DP24P0002 :

Réfection toiture : Accord le 25/04/24.

DP24P0003 :

Changement de destination : En cours.

DP24P0004 : Clôture : Accord le 07/05/24.

DP24P0005 SVE: Installation panneau photovoltaïque: En cours.

### Permis de Construire :

PC24P0001 SVE : Extension logement, Changement destination garage en pièce à vivre, piscine avec abri local technique et abri piscine : accord le 08/04/2024.

Pc24p0002 : Extension : En cours.

PC20P0001M02 : Changement de destination : Accord le 13/02/24.

### Permis d'aménager :

PA23P0001 : Installation de deux containers :  
En cours.



## INFOS URBANISME

**DOC** : Déclaration d'Ouverture de Chantier (CERFA n°13407) :

Dans le cas d'un Permis de Construire ou Permis d'Aménager, cela permet de signaler le commencement de vos travaux. Cette déclaration doit obligatoirement être effectuée dès l'ouverture du chantier.

### Notion « ouverture de chantier » :

L'ouverture de chantier se caractérise par :

- L'installation de palissades autour du chantier
- L'arrivée du matériel,
- Les premiers travaux de terrassement.

### Constitution et dépôt du dossier:

Le dossier doit être déposé à la mairie ou envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception.

### Déclaration au service des impôts fonciers

Dans le délai de 90 jours à compter du moment où les locaux sont utilisables, même s'il reste encore des travaux à réaliser (comme les finitions), le propriétaire doit adresser une déclaration par local au centre des impôts ou au centre des impôts fonciers.

**DAACT** : Déclaration Attestant l'Achèvement des Travaux. (CERFA n°13408\*10) :

Cela permet de signaler la fin de vos travaux et d'attester leur conformité. Cette déclaration doit obligatoirement être effectuée dès la fin des travaux.

Après un contrôle sur place, la Mairie vous fournit une attestation de *non contestation de conformité de vos travaux*.

*La Mairie a procédé depuis le 01 janvier à 6 contrôles de conformité dont 3 avec un agent assermenté, toutes ont reçu une non contestation de travaux.*

# FESTIVITES Mairie

## MARCHE DES PRODUCTEURS

Du 31 mai au 30 août 2024.

La saison a commencé. Nous avons retrouvé avec plaisir nos fidèles exposants et découvert les nouveaux.

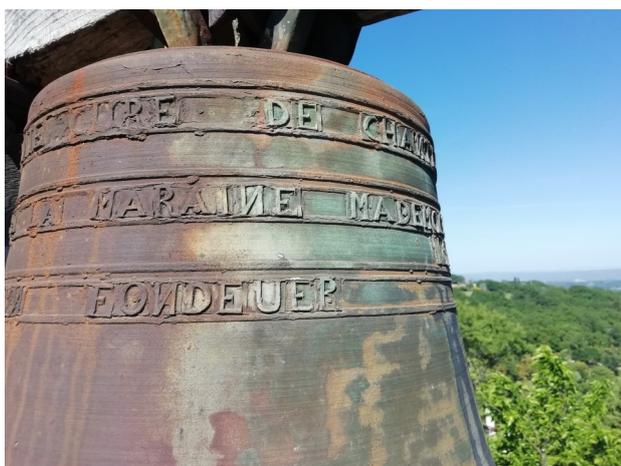
Tous les **vendredis soir**, à partir de **18h00**, la place Bernard BARBIER s'anime.

Venez seul ou entre amis, passer un bon moment autour d'une table au son de la musique.

## EXPO CHAPELLE NOTRE DAME DES GRACES

La Mairie met à disposition la Chapelle Notre Dame des Grâces pour les artistes amateurs ou professionnels qui souhaitent exposer leurs œuvres.

Pour toute information, envoyez un mail à l'adresse suivante :  
chantemerle.grignan@orange.fr.



## EXPO « L'été de la Libération - Drôme 1944 »

Cette exposition itinérante a été créée par le Département de la Drôme qui la met à disposition des communes qui le souhaitent.

« Du 6 juin au 31 août 1944, en moins de trois mois, le département de la Drôme passe du statut de territoire occupé à celui de parcelle libérée du territoire national. Comme partout en France, résistants et alliés, soutenus par la population civile, parviennent à chasser l'occupant et à rétablir la légalité républicaine.

Mais bien souvent, cette libération se paie au prix du sang. C'est l'histoire de cette libération durement gagnée, où la joie se mêle aux larmes, que la présente exposition entend retracer ».

**La Mairie accueille l'exposition à la salle des fêtes du 19 au 22 juillet.**

Ouverte au public le **vendredi, samedi et lundi** de **10h00 à 12h00** et de **15h00 à 18h00**.

**Le dimanche** de **10h00 à 18h00**.

Un pot de l'amitié sera offert le dimanche aux alentours de midi.

Si vous souhaitez nous aider à assurer les permanences, n'hésitez pas à appeler la Mairie. Par avance, merci.



# INFORMATIONS CCEPPG

## CCEPPG - CONSEILLERE NUMERIQUE

**Charline**, conseillère numérique a pour principale mission d'accompagner le public dans l'utilisation de l'outil numérique, au travers de permanences d'accueil individuel à la salle du Conseil.

Pour un rendez-vous :

06.67.39.66.15

conseiller.numerique@cceppg.fr

## CCEPPG- FORMATION AU COMPOSTAGE

Formation au compostage: **Gratuites et pour tout public**, à la cité du végétal à Valréas.

**5 dates** vous sont proposées (d'une durée de 1h15).

Renseignements et inscription auprès de Ludivine :

04 90 35 01 52. ludivine.caspar@cceppg.fr

# LA VOIX DES Associations

## LA BOULE CHANTEMERLOISE

Ça y est le beau temps est arrivé et la saison de belote a laissé place à la pétanque.

Nos concours sociétaires de Janvier et Février ont réuni 28 joueurs à chaque session, 18 en mars et 12 joueurs pour avril. Paul ROSIER a fini 1er du concours de janvier quant aux concours de février et mars c'est Jacques BALLEY qui les remporta et lors du dernier concours, en avril, c'est Claudette GENOULAZ qui finit 1ère.

C'est avec enthousiasme que nous avons attaqué la saison pétanque le 2 mai avec 31 participants et Thierry LEGER vainqueur de cette belle journée.

Voici les dates des prochains évènements qui se dérouleront tous à la salle des fêtes, Hameau de l'Esperouze :

Pour la fête nationale, le **dimanche 14 juillet** ce sera tête à tête le matin à 9h30 et doublette montée à 15h avec restauration au camion pizza le midi.

Le **dimanche 1er septembre** place au challenge Bruno ROSIER avec tête à tête le matin et doublette à la mêlée l'après-midi (changement de partenaire à chaque partie) avec possibilité de se restaurer toute la journée.

C'est le **dimanche 22 septembre** que nous célébrerons la Saint Maurice, avec tête à tête à 9h30 et doublette montée à 14h30, et possibilité de se restaurer toute la journée.

Les cartes membre sont à la vente à chaque évènement et nos concours sociétaires ou non ouverts à tous.

Nous vous souhaitons un très bel été et espérons vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations.

Julien ORTIZ

## L'ACCA

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) à tenue son assemblée générale le 18 Mai 2024. Rapport du président, une très bonne saison de chasse et rappel que la sécurité à la chasse et la convivialité avec les autres usagers de la nature reste la priorité. Le secrétaire à fait un bilan sur le retour des tableaux de chasse, les comptages nocturnes ainsi que le repas chevreuil. Le trésorier à présenté le bilan financier 2023/2024, le budget prévisionnel 2024/2025 ainsi que le bilan repas chevreuil.

Aucune candidature n'a été reçue, le renouvellement du bureau est :

### Président

GIAGNORIO Georges

### Secrétaire

DARNOUX Fabrice,

### Trésorier

REBOUL Bernard,

### Administrateurs

LEYRIS Frédéric, ARSAC Yves, ROSIER Jean- Claude.



## L' AMICALE

**Dimanche 21 janvier** : En ce beau dimanche d'hiver, près de 70 marcheurs se sont regroupés sur la place Barbier pour une balade fort sympathique, à la découverte d'un site insolite : le rocher percé, situé sur le plateau de Clansayes via le Rouvergue et la Suquée.

De là, on découvre un superbe panorama, le Ventoux, la Lance, retour par Beauregard avec vue sur la dent de Rez et la vallée du Rhône.

Cette agréable promenade dans la nature était menée par notre trésorier : Marc.

Après l'effort, le réconfort, tout le monde s'est retrouvé à la salle du conseil pour déguster la traditionnelle galette des rois et la dégustation d'un bon chocolat chaud, préparé par Catherine, notre secrétaire !

**Dimanche 11 février** : Séance inédite de yoga chaise. Cette pratique douce, qui sait s'adapter à chacun (même notre doyen Yves était là !) a ravi les participants par ces mouvements de renforcement musculaire et ces étirements doux, parfois restauratifs. Merci à nos professeurs Alexandre et Christophe qui restent à notre écoute pour chaque position.

**Samedi 6 avril** : conférence de JF JOLY « Comment économiser l'eau en ses jardins » : en ces périodes de sécheresse, de bons conseils ont été prodigués pour l'irrigation et la gestion de l'eau. Un verre de l'amitié a permis de discuter ensemble.

**Dimanche 7 avril** : plongeon dans le monde revitalisant du Pilates ! 11 personnes ont assisté une séance découverte sur les bienfaits de cette pratique alliant force, flexibilité et équilibre. Manon APPAY, professeure diplômée a animé brillamment cette expérience ludique et bienfaisante de revitalisation du corps et de l'esprit.

**Samedi 01 juin** : une quarantaine de personnes ont participé à la sortie : Visite de la ville de Sète qu'on surnomme désormais la "Venise du Languedoc.

Au programme :

Balade en Bateau dans Le port de pêche devenu le plus grand de la Méditerranée française, visite de la vieille ville à pied, ascension jusqu'au mont Saint-Clair pour son panorama, et la croix blanche qui marque son sommet à 175 mètres de hauteur.

Visite de la Chapelle Notre Dame de La Salette construite en 1861 au sommet du Mont Saint-Clair, à l'emplacement de l'ancien fortin Montmorencette bâti par Louis XIII. Elle est remarquable pour ses fresques intérieures et ses ex-votos déposés par les familles de pêcheurs. La tombe de Georges Brassens

Sans oublier le Repas de midi avec des spécialités locales dont : la tielle, plat typique de la ville.

Tous les participants ont passé une excellente journée sous une belle journée ensoleillée.



# LA VOIX DES Associations

## CHANTEMERLE EN SES JARDINS

Les 1, 2 et 3 juin, comme d'habitude depuis 10 ans, nous avons quelque peu bousculé la tranquillité de Chantemerle pour la biennale de la céramique !

Le parcours promenade permettait aux visiteurs de traverser 15 jardins, exceptionnellement ouverts, dans lesquels **étaient exposés 32 artistes**.

La restauration rapide était composée de produits locaux. Un diner concert animé par les bretons de l'est a clôturé le samedi soir.

Chantemerle-en-ses-jardins remercie tous ceux qui, de petit coup de pouce en grand coup de main, ont rendu possible cette 5e édition.

Le rendez-vous est déjà pris pour 2026, avec une nouvelle sélection que nous souhaitons toute aussi extraordinaire.



L'**Assemblée Générale** de l'association aura lieu le **vendredi 21 juin à 17 heures**, dans la cour de la mairie. Venez adhérer pour nous soutenir et nous rejoindre pour nous aider. Nous comptons sur votre présence !

## L'APREPAC

Le 24 mars 2024, l'APREPAC, (association de la préservation du patrimoine de Chantemerle), a à nouveau organisé la foire aux brassadeaux ainsi que la traditionnelle brocante 2024.

Le succès a été au rendez-vous. Nous avons prévu 3 fois plus de brassadeaux que l'an dernier, ils n'ont fait qu'un tour de piste ! L'an prochain il en faudra encore plus tant ce biscuit traditionnel trouve son public avec un succès incroyable.

L'ambiance joyeuse et ensoleillée de la brocante était au rendez-vous. Cette année plus de **68 exposants et 100 mètres linéaires de stands** ont permis à l'APREPAC de récolter des fonds pour financer en partie le parcours historique dans le village qui est le prochain projet de l'association.

En effet après la rénovation du lavoir qui a été notre dernier gros dossier patrimonial en partenariat avec la mairie, nous aurons à cœur de rénover maintenant les sentiers et les éléments patrimoniaux (calvaire, calade..) de notre village afin que ceux-ci puissent transmettre la culture si particulière de Chantemerle aux générations futures

L'équipe vous attend pour son **traditionnel repas d'assemblée générale** qui se tiendra **Le 31 aout**.  
Nous vous disons donc à bientôt

L'équipe de l'Aprepac

## CHANSOJEUX

Depuis 13 ans, Blaise et moi vous accompagnons à travers des fêtes, ateliers et autres animations.

Nous prenons de l'âge et la santé n'est pas toujours au top: nous avons décidé, avec le souhait de nos enfants, de rentrer en Suisse!

C'est pour vous dire qu'il y a du changement pour l'Association !

Avec moi il y a aussi le Bureau qui va démissionner pour raison de trop de travail, de famille et de non disponibilité.

Nous avons aussi constaté que les enfants ont beaucoup d'activités en dehors de l'école donc peu de disponibilités pour l'Association à part les Fêtes et l'Accrobranche !

**Voici une proposition pour la suite :**

- Soit un nouveau bureau est créé avec 3 personnes obligatoires dont un président (e) et l'association continue.

- Soit les activités sont réparties dans les autres associations du village : l'Association l'Amicale reprend l'activité randonnée pour les enfants la fête de la lumière de Chantemerle.

L'Association les Folies de Merle proposera le Carnaval et la Fête Votive avec des jeux.

**Peut-être que notre Association a fait son temps depuis sa création par Claudine Hugues et aura duré 20 ans ?**

L'assemblée générale aura lieu **MARDI 25 JUIN 2024**.

Sans propositions de candidat(e)s jusqu'au 20 juin, nous finirons en beauté avec l'Atelier Théâtre le 22 juin + repas pizza.

Je garde un très bon souvenir de vous tous et je vous embrasse.

**La présidente : Renata et Blaise**

# LA VOIX Associations

## LES FOLIES DU MERLE

### Encore Merci!

Merci aux musiciens qui nous ont ambiancés tout au long de la soirée!  
Merci aux Food-Trucks qui ont travaillé d'arrache pied pour vous servir leurs spécialités ( Crêpes sucrées, Réunionnais, Hamburgers)  
Merci à l'association « Chantemerle en ses jardins » de l'aide apportée!  
Et bien sur, merci à VOUS qui avez été si nombreux, merci de nous donner l'envie d'en faire encore plus !!!



Photos@catchy.colors\_

Le Hic... C'est que du coup, on en redemande !!!!! Alors, rendez-vous :

**Vendredi 21 juin**, place Bernard BARBIER, à partir de 18h00 :

PREMIERE PARTIE : En exclu !! **DUNCAN AND CO en Trio !!!**

DEUXIEME PARTIE: **DJ KINISHAO !**

Marché des producteurs, buvette et petite restauration sur place.

**Marchés des producteurs** : A la demande de la Mairie, nous vous proposons des animations pour le marché:

**Vendredi 05 juillet** : Duncan and Co

**Vendredi 19 juillet** : Mélo Duo

**Vendredi 09 août** : Duncan and Co

Et pour le dernier marché le vendredi **30 août** : Incrédibel

**Samedi 13 juillet** : L'association a décidé de ne plus faire de feu d'artifice pour cette occasion.

Nous organisons place de la Maire à partir de 18h30, un banquet révolutionnaire!!! ☺

**Fin août**, pour clôturer les vacances, **le Merle rencontre la Bartavelle**. Soirée dans les vignes, ambiance musicale... plus d'infos dans les prochains mois.

**Samedi 21 septembre** : Fête du village, animations pour petits et grands, soirée musicale et petite restauration, **feu d'artifice** pour clôturer la journée.

**Samedi 23 novembre** : Soirée Théâtre d'impro à la salle des fêtes, buvette et petite restauration.

Pour nous suivre : **Facebook et Instagram Les Folies du Merle**

Mail : [lesfoliesdumerle@gmail.com](mailto:lesfoliesdumerle@gmail.com)

Adhésion : **10 euros** pour une personne, **15 euros** pour une famille.